

Procédure de demande de titre de transport scolaire pour les élèves domiciliés et scolarisés à l'intérieur du périmètre de la Communauté d'Agglomération de Forbach

Année scolaire 2010 - 2011

1^{ère} demande

Comment obtenir un formulaire de 1^{ère} demande de titre de transport scolaire :

- soit en téléchargeant le formulaire sur le site internet **www.agglo-forbach.fr** ;
- soit en retirant le formulaire auprès de votre établissement scolaire.

Dans les deux cas le formulaire devra être complété par les parents, puis **visé et signé** par l'établissement scolaire.

2 cas de figures

Soit le formulaire est **visé et signé** par l'établissement scolaire avant la fermeture des congés d'été.

Dans ce cas, c'est l'établissement qui le transmet à Communauté d'Agglomération.

Soit le formulaire ne peut pas être validé par l'établissement scolaire avant la fermeture des congés d'été. Dans ce cas, il devra être approuvé à la réouverture de l'établissement. Les parents devront eux-mêmes le transmettre **complété, visé et signé** à Communauté d'Agglomération.

Les attestations complétées seront envoyées au domicile des élèves à partir de la 4^{ème} semaine d'août 2010.

Soit les parents le transmettent par courrier à la Communauté d'Agglomération et recevront l'attestation à leur domicile par retour de courrier à partir de la 4^{ème} semaine d'août 2010.

Soit les parents l'apportent à la Communauté d'Agglomération à partir de la 4^{ème} semaine d'août 2010 et recevront l'attestation de suite.

Dès réception de l'attestation, les parents d'élèves pourront se rendre dans l'une des agences commerciales du réseau FORBUS (dépôt au Carreau Marienau ou en gare routière à Forbach) pour retirer et/ou recharger la carte de bus.

Renouvellement

Pour les renouvellements des titres de transport, les attestations seront envoyées au domicile des élèves à partir de la 4^{ème} semaine d'août 2010.

Dès réception de l'attestation, les parents d'élèves pourront se rendre dans l'une des agences commerciales du réseau FORBUS (dépôt au Carreau Marienau ou en gare routière à Forbach) pour retirer et/ou recharger la carte de bus.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Transport de la Communauté d'Agglomération :

soit par téléphone



soit par e-mail

transport@agglo-forbach.fr

Pour rappel, cette procédure concerne les élèves domiciliés et scolarisés dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération, qui comprend les communes suivantes :

ALSTING - BEHREN-LES-FORBACH - BOUSBACH - COCHEREN - DIEBLING - ETZLING - FARSCHVILLER - FOLKLING
FORBACH - KERBACH - METZING - MORSBACH - NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR - OETING - PETITE-ROSSELLE
ROSBRUCK - SCHOENECK - SPICHEREN - STIRING-WENDEL - TENDELING - THEDING